

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION VENTE, LOCATION ET LOCAUX COMMERCIAUX

Tarifs applicables au 1 mai 2023

TRANSACTION VENTE

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
inférieur ou égal à 60.000 €	5.000 € TTC d'honoraires forfaitaires
compris entre 60.001 € et 80.000 €	6.000 € TTC d'honoraires forfaitaires
compris entre 80.001 € et 100.000 €	7.000 € TTC d'honoraires forfaitaires
compris entre 100.001 € et 120.000 €	8.000 € TTC d'honoraires forfaitaires
compris entre 120.001 € et 140.000 €	9.000 € TTC d'honoraires forfaitaires
compris entre 140.001 € et 160.000 €	10.000 € TTC d'honoraires forfaitaires
compris entre 160.001 € et 200.000 €	6,5 % TTC du prix de vente
supérieur à 200.000 €	6 % TTC du prix de vente

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

50 € TTC d'honoraires forfaitaires

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

8 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

8 TTC par m² de surface habitable (zone non tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable. Les Etats des lieux sont réalisés par acte extra-judiciaire sur mission de l'agence.

GESTION LOCATIVE

6 % HT soit 7,2 % TTC des sommes encaissées

BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

MISSION	HONORAIRES
Commercialisation, visite et entremise	2 mois de loyer HT (TVA 20% en sus) à la charge du preneur
Rédaction du bail	900 € HT soit 1.080 € TTC à la charge du preneur
Etat des lieux	par acte extra-judiciaire à frais partagé entre le bailleur et le preneur

CESSION DE FONDS DE COMMERCE - DROIT AU BAIL

MISSION	HONORAIRES
Commercialisation, visite et entremise	10% TTC à la charge du cessionnaire
Rédaction d'acte	dévolus au notaire rédacteur

Société @ATHOME, SARL au capital de 5000 € - Siège social : 30 rue Saint Géry 59300 Valenciennes - RCS Valenciennes n° 809 725 682 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce et gestion immobilière n° CPI 5907 2017 000 018 031 délivrée par GRAND HAINAUT
Garant : QBE Europe SA/NV, Cœur Défense - Tour A - 110, Esplanade du Général de Gaulle - 92931 La Défense Cedex